

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 1 (1894)
Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GAZETTE MUSICALE

DE LA

SUISSE ROMANDE

Directeur :

ADOLPHE HENN

LE NUMÉRO, 25 CENTIMES

Rédacteur en chef :

GEORGES HUMBERT

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
excepté les
15 Mai, Juin, Juillet et Août.

Genève, le 1^{er} Mars 1894
N^o 6

ABONNEMENTS A L'ANNÉE :
Suisse, 4 francs. — Étranger, 5 francs.
France, 5 francs 50.

Tout ouvrage musical envoyé à la Rédaction aura droit, selon son importance, à un compte-rendu ou à une mention dans le Bulletin bibliographique.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration (Manuscrits, Programmes, Billets, etc.), *Case 4950, Genève.*

Les abonnements sont reçus aux adresses suivantes : GENÈVE, Administration, 6, rue Grenus ; Agence des journaux, Boulevard du Théâtre ; M. HÆRING, rue du Marché, 20 ; M^{mes} CHOUET et GADEN, Corratierie ; M. ROTSCHY, Corratierie, et les principales librairies. LAUSANNE, MM. FETISCH frères, rue de Bourg, 35 ; M. SPIESS, place Saint-François, 2 ; M. SCHREIBER, rue du Grand-Pont, 2 ; M. TARIN, rue de Bourg. MONTREUX, M. HÆRING, avenue du Kursaal ; M. Emile SCHLESINGER. VEVEY, MM. FETISCH frères, rue d'Italie ; M. Emile SCHLESINGER. NEUCHÂTEL, Miles GODET, rue Saint-Honoré. — Pour les annonces, on traite de gré à gré avec l'Administration.

SOMMAIRE :

L'art scénique, par Emile DELPHIN. — Hans de Bulow.
— SUISSE : *Chroniques de Genève, Lausanne, Neuchâtel.* — Nouvelles diverses. — Programmes. — Nécrologie.

L'ART SCÉNIQUE

—0—

Ces lignes consacrées à la *mise en scène*, c'est-à-dire à l'art de produire l'illusion au théâtre, ont-elles droit de cité dans un journal musical ? La musique dramatique est, je le sais, le trait d'union tout trouvé entre la musique et le théâtre, mais c'est un côté tout spécial du théâtre qu'on envisage ici, et juste l'opposé du point de vue littéraire.

Aussi bien, le terme reste à trouver pour désigner l'objet de cette étude. Je hasarde celui d'*art scénique*, bien qu'il prête au calembour, en l'opposant au mot d'art dramatique. Il s'appliquera à toute la partie matérielle du théâtre, à tout ce qu'on y fait voir.

Du reste, le plus ou moins d'à-propos de cet article est affaire à régler entre les abonnés de la *Gazette musicale* et sa rédaction, qui m'a demandé de résumer ici des conférences faites en janvier 1887 à l'Aula de l'Université de Genève. Le malheur, — pour moi bien entendu, — est que ces conférences n'ont jamais été écrites. Quant à reprendre ici chacun des points d'un programme développé au hasard de l'improvisa-

tion, ce serait infliger à l'auteur un travail dont personne ne lui saurait gré.

J'aime mieux prendre pour thème deux livres récemment parus qui, se complétant l'un l'autre, donnent une idée exacte de ce que fut l'« art scénique », dans le passé et de ce qu'il est aujourd'hui. Ces deux ouvrages constituent, du moins en langue française, les premières études d'ensemble sur un sujet que j'ai traité jadis avec les moyens restreints dont je disposais.

Dans le domaine si vaste du théâtre, je connais peu de recherches plus intéressantes que celles des « moyens de représentation » à travers les âges. Qu'on ne s'y trompe pas, la « représentation » est, sinon le fond de l'art dramatique, du moins le caractère distinctif du genre en opposition avec la poésie, le roman, etc. C'est par cela, par la *vue* plus ou moins exacte des choses, offerte aux spectateurs que le théâtre est le théâtre. Pas n'est besoin, pour le constater, de remonter à l'étymologie grecque du mot.

C'est donc pour cet art de la représentation que j'ai forgé l'expression d'*art scénique*. Le terme de « mise en scène » s'appliquant plus spécialement à l'utilisation des moyens théâtraux existants à la représentation d'une œuvre dramatique déterminée. Et puis, qui dit mise en scène évoque tout d'abord une idée de magnificence plus ou moins artistique, et c'est bien à tort. Disons-le, en passant, il y a de nos jours, de ce chef, une exagération regrettable ; on veut, sur les planches, du vrai, j'entends des